



Edito : Mobilisons-nous, il y a urgence !

La situation politique que nous vivons est pour le moins inquiétante. Le résultat des élections européennes, bien que pronostiqué par les instituts de sondage, est inédit et préoccupant à plus d'un titre. La dissolution de l'assemblée nationale annoncée le soir même par le Président a ouvert une nouvelle séquence politique à haut risque.

Les 3 semaines qui s'annoncent seront, sont, des semaines cruciales qui, quels que soient les résultats, laisseront un pays fracturé en trois blocs.

Le succès de la manifestation parisienne du samedi 15 juin dernier lancé à l'initiative des grandes centrales syndicales dont la CFDT pour soutenir le Nouveau Front Populaire, s'il est de bonne augure, n'en reste pas moins qu'un commencement.

Dans ce contexte politique, chacun doit prendre ses responsabilités, la CFDT, comme d'autre, ainsi que le SFPS, vous invite à aller voter pour les prochaines élections législatives pour préserver notamment la justice sociale et les droits des travailleurs, chaque voix compte.

En parallèle de ce contexte politique « explosif », une fois encore, la CFDT défend les intérêts des agents et de la profession qui sont mis à mal.

Les jeux olympiques en sont un des révélateurs, les patrons demandent plus et ne donnent rien, les pouvoirs publics sont, quant à eux, aux abonnés absents.

Devant ce « mur patronal », la Fédération des Services CFDT a décidé d'un premier **mouvement de grève le 28 juin 2024**. (cf. Article)

Le SFPS-CFDT s'associe naturellement à cette action et prendra toute sa place pour cette manifestation parisienne.

Les membres du bureau syndical et moi-même comptons sur vous tous !



Philippe ABJEAN
Secrétaire Général du SFPS-CFDT

SFPS-CFDT

Syndicat Francilien de la Prévention- Sécurité

01 42 03 88 18

7/9 rue Euryale Dehaynin

75019 Paris

1g7515f@services.cfdt.fr



Sommaire

- ▶ Le SFPS milite pour l'égalité femmes/hommes
- ▶ Appel à la grève des personnels de la Sécurité
- ▶ Du côté de la branche
- ▶ Brève
- ▶ Tract de mobilisation CFDT
- ▶ Les permanences du syndicat

Appel à la grève des personnels de la Prévention-Sécurité à Paris :

1^{ère} Mobilisation : vendredi 28 juin 2024

Lieu de rendez-vous : Ministère du travail, de la santé et des solidarités direction générale du travail

14 avenue Duquesne, 75007 PARIS

Métro : Ecole Militaire (Ligne 8)

Horaire : 13h00

Votre engagement, que vous soyez délégué syndical, élus au Comité, adhérents et/ou sympathisant, est essentiel pour défendre vos droits au sein de la profession de la Prévention-Sécurité.

Soyez acteur de votre vie professionnelle, **mobilisez-vous** !

Info site Fédération des Services CFDT :

La CFDT n'accepte pas que les agents de sécurité privée soient encore une fois les grands oubliés. Alors que les majorations du travail de nuit et du dimanche n'ont pas été revalorisées depuis 22 ans et que les travailleurs du secteur devront fournir un effort important pour la sécurité des [#JOParis2024](#), le patronat de la branche continue de faire la sourde oreille aux revendications de la CFDT.

En juin aura lieu la dernière réunion de négociation.

Sans accord, la CFDT appellera les salariés du secteur à se mobiliser :

Le vendredi 28 juin 2024

Et

les dimanches 21, 28 juillet et 4 et 11 août 2024

Contact organisation :

Monsieur VIEGAS - Service Collectifs d'Entreprises de la Fédération des Services CFDT

01 48 10 89 30 - 06 70 18 85 65
aviegas@services.cfdt.fr



Brève : depuis le 28 mai dernier, une nouvelle dérogation par décret permet aux employeurs publics, aux agents publics des trois versants de la **fonction publique** (État, territoriale et hospitalière), ainsi qu'aux ouvriers de l'État, de cumuler leur emploi public avec une activité accessoire lucrative **d'agent privé de sécurité**.

Cette mesure est spécifiquement introduite pour la période des **Jeux Olympiques** et Paralympiques de 2024, du 15 juillet 2024 au 15 septembre 2024 et, à seule, elle démontre l'état de déliquescence de notre profession et l'absence de vision politique des organisations patronales qui représentent les entreprises du secteur.

Le SFPS milite pour l'égalité femmes/hommes :

Le 8 mars dernier le SFPS était représenté par Mohamed MOUSSAOUI, membre de la commission exécutive du syndicat, lors de la manifestation organisée à Paris à l'initiative notamment de la CFDT et de la CGT pour « l'égalité réelle, » entre les femmes et les hommes.

En effet, en dépit des annonces du gouvernement, les inégalités entre les hommes et les femmes persistent dans le travail mais aussi plus généralement dans la société.



Dans le monde du travail, les femmes subissent des inégalités salariales importantes. Elles perçoivent 1/4 de salaire de moins que les hommes et à la retraite, l'écart des pensions se creuse à hauteur de 40 %.

Pour :

- ▶ l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes
- ▶ la revalorisation des métiers à prédominance féminine
- ▶ des services publics de qualité répondant aux besoins notamment dans la petite enfance
- ▶ des moyens pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- ▶ Nous ne voulons plus de promesses, nous voulons des actes.

Du côté de la branche : des négociations à l'arrêt

Lors de la dernière réunion de branche qui s'est déroulée le 13 juin dernier, en présence des représentants du ministère du travail et de l'intérieur, Jeux-Olympiques obligent, rien n'a avancé, un jeu de dupes faites de palabres sans fin.

On a le sentiment du double discours, celui dans la presse où les représentants patronaux essaient de garder le beau rôle et celui de la réalité lors des réunions paritaires de branche.

Aucune des propositions CFDT formulées par notre équipe de négociation (majorations nuit, dimanche, prime d'habillement, prime de panier, etc.) n'a été retenue !

Réponse patronale :

- Travail de nuit : 0 €
- Travail du dimanche : 0 €
- Prime d'habillement : 0 €

Et le reste ? Zéro, zéro...

La seule et unique proposition du **GES** a été : une minuscule « revalorisation » de la prime de panier : à savoir 0,15 € d'augmentation à compter de janvier 2025, soit dans six mois, et + 0,13€ en janvier 2026, soit dans 18 mois !

Proposition inconcevable pour la CFDT et les autres OS salariés.

La CFDT a alors demandé une suspension de séance pour échanger avec les autres OS salariés. A notre retour en séance, nous avons pris la parole pour dénoncer une mascarade de réunion au vu des enjeux majeurs dont la profession a à faire face.

En conséquence, au vu du mépris affiché par les négociateurs patronaux, nous avons quitté cette réunion qui n'avait de réunion de négociation que le nom ! En annonçant que nous lancerons un préavis de grève sur la période des Jeux-Olympiques.

Pour être tout à fait complet sur les déroulements de la réunion : seule la GPMSE (cela concerne seulement la télésurveillance) propose :

Sur le travail de nuit et des dimanches : 10% à partir de 2025 sur 3 ans (3,5% en 2025 ; 3,5% en 2026 ; 3% en 2027)

Sur les paniers : 5 € 2025 ; 5,50€ en 2026 et 6 € en 2027

Aucune proposition de la part du SESA (Sureté) pour la sureté aéroportuaire.



SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

#JOPARIS2024

Reconnaissance des AGENTS DE SÉCURITÉ !

Le travail de nuit et du dimanche des agents de sécurité est souvent **méconnu et peu valorisé**. Pourtant, il s'agit d'un métier essentiel qui **contribue à la sécurité des personnes et des biens**.

Ça n'a pas bougé depuis 22 ans !

10%, c'est la majoration des heures travaillées le **DIMANCHE** et la **NUIT**

En amont des Jeux Olympiques de 2024, la CFDT a informé les organisations patronales de la branche prévention et sécurité sur ses revendications pour les primes et les conditions de travail des agents de sécurité. Elle a aussi alerté sur les risques de pénurie de ces professionnels par manque d'attractivité de notre secteur. Depuis, rien ne bouge.

Lire la lettre ouverte de la CFDT adressée aux organisations patronales ►



CE QUE LA CFDT REVENDEIQUE :

La REVALORISATION des SALAIRES

La MAJORATION des HEURES DE NUITS à 25%

La MAJORATION du TRAVAIL DU DIMANCHE à 50%

LA CFDT SE TIENT PRÊTE À LA GRÈVE AVEC LES SALARIÉS



les dimanches

- 21 juillet
- 28 juillet
- 4 août
- 11 août



Scanne le QRCode et mobilise-toi pour tes droits avec la CFDT

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS

LES PERMANENCES AVOCAT DU SYNDICAT

Sous la responsabilité de la Commission juridique du syndicat, dirigée par Jean-Louis VOLTAIRE – membre de la Commission Exécutive – et assisté par son mentor, Jean-Claude CHALIAN :

Tous les mardis et jeudis

Sont organisées au siège du SFPS (7/9 rue Euryale Dehaynin, 75019 Paris – Métro : Laumière)

Sur rendez-vous

Des permanences tenues par :
Me Belkacem TIGRINE (le mardi)
et Me Aurélie BOUSQUET (le jeudi)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le syndicat :
01 42 03 88 18 ; email : 1g7515f@ services.cfdt.fr